

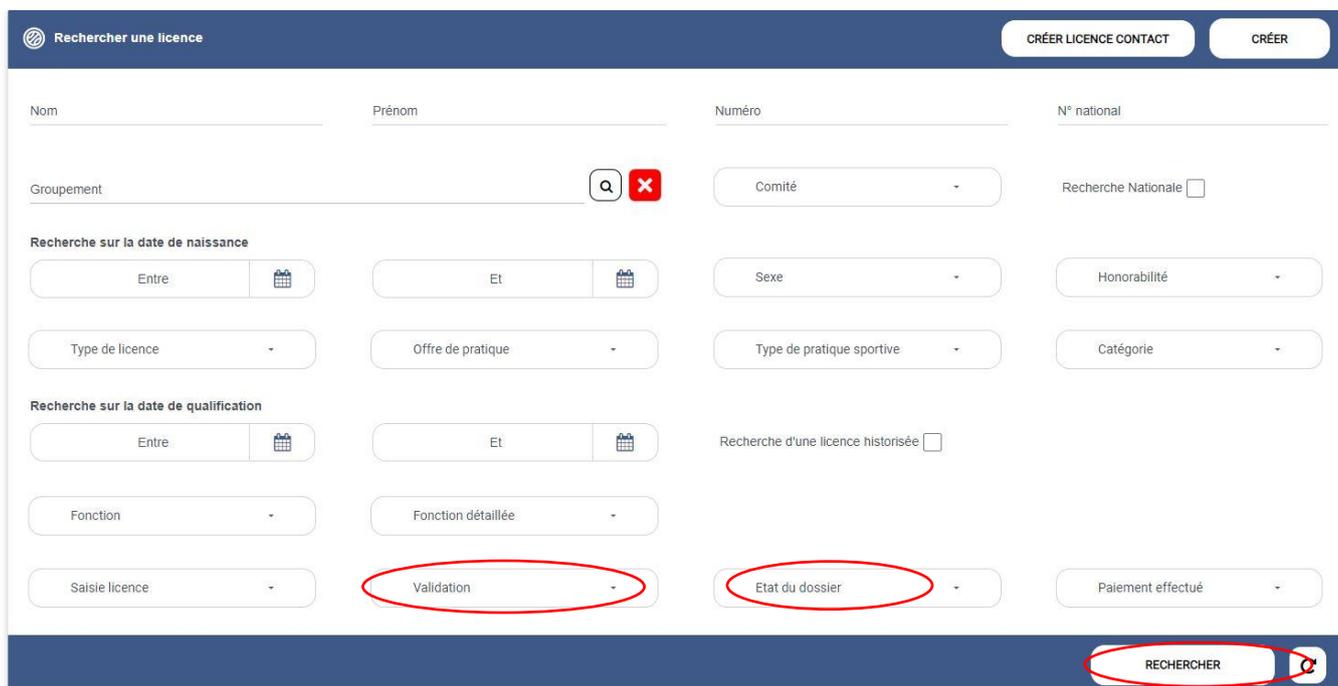
FICHE PRATIQUE CLUB : PROCESSUS SUIVI DES LICENCES NON VALIDÉES

SUIVI A PARTIR DE LA GESTION DES LICENCES

Accéder au logiciel FBI : connectez-vous sur <https://extranet.ffbb.com/fbi>

Renseignez votre identifiant et mot de passe.

Dans l'onglet « licences », cliquez sur la ligne « **gestion des licences** »



Rechercher une licence

CRÉER LICENCE CONTACT CRÉER

Nom Prénom Numéro N° national

Groupement Comité Recherche Nationale

Recherche sur la date de naissance

Entre Et Sexe Honorabilité

Type de licence Offre de pratique Type de pratique sportive Catégorie

Recherche sur la date de qualification

Entre Et Recherche d'une licence historisée

Fonction Fonction détaillée

Saisie licence Validation Etat du dossier Paiement effectué

RECHERCHER

Choisir l'option « **non validé par le comité** » dans Validation comité

Choisir l'option « **attente retour club** » dans Etat du dossier

Puis cliquez sur **Lancer la recherche**

La liste des licenciés dont la licence a été bloquée pour dossier non conforme apparaît en noir.

La liste des licenciés dont la qualification a été retirée (non respect du délai de 10 jours pour transmettre les éléments réclamés) apparaît en violet.

Ouvrez la fiche de chaque licencié en cliquant sur sa ligne et lisez le message laissé par le comité dans « commentaire de CD56 ». La date et l'heure à laquelle a été envoyé le message sont indiquées. Vous disposez d'un délai de 10 jours pour transmettre au comité les éléments demandés.

Ci-après quelques exemples le plus fréquemment rencontrés (documents téléchargés non conformes) :

- Photo (format téléchargé refusé - trop petit ou selfie ou avec lunettes de soleil... – photo d'identité type portrait à transmettre au comité)
- Certificat médical (pièce téléchargée non conforme - délai dépassé ou la date ne correspond pas à celle enregistrée ou document autre que certificat médical – certificat médical de moins d'un an ou moins de six mois suivant la situation à transmettre au comité)
- Pièce d'identité (permis de conduire non accepté - copie Carte Nationale d'Identité recto/verso ou passeport à transmettre au comité)

Vous pouvez également continuer la discussion et laisser un commentaire au comité via la fiche du licencié.

IMPORTANT :

Sans réponse du club dans le délai de 10 jours, le licencié sera dé-qualifié.

Attention aux conséquences :

Participer sans licence peut avoir des conséquences extrêmement lourdes, quelle que soit la fonction (dirigeant, joueur, officiel...) et quel que soit l'âge (U1 à senior loisir), prendre une licence est une nécessité pour se protéger de tout risque et profiter en toute sécurité de l'activité basket.

Attention aux risques encourus : responsabilité engagée du Président, conséquences pour le joueur non licencié (aucune assurance contre les conséquences financières d'un accident pouvant être occasionné à autrui, non remboursement des frais de soins de santé...).

Il ne pourra participer à aucune compétition sous peine de faire perdre les rencontres par pénalité.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Contactez vos référents licences :

- Salariée : Sylvie au 06 81 48 57 99 - basket.morbihan@gmail.com
- Elue : Françoise au 06 81 48 58 00 - cd56-secg@orange.fr